



INFORUP

Semaine du 04 au 08 janvier 2016

OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE L'UE ET LES PHILIPPINES : Le 22 décembre 2015, la Commissaire chargée du commerce international, Cecilia MALMSTRÖM et le secrétaire d'Etat philippin au commerce, Gregory DOMINGO ont décidé d'ouvrir les négociations sur un accord de libre-échange entre l'UE et les Philippines. Pour rappel, le 16 novembre 2015 le Conseil de l'UE avait donné son feu vert à la Commission pour l'ouverture de ces négociations bilatérales (InfoRUP du 20/11/2015). Le premier cycle de négociations est prévu aux Philippines au cours du premier semestre 2016. Les Philippines, pays membre de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du sud-est), producteur et exportateur de bananes, de sucre de canne et de rhum. L'un des intérêts offensifs des Philippines dans les négociations avec l'UE est la banane, les Philippines sont en effet premier producteur mondial de bananes et second exportateur. Les négociations pour cet ALE s'inscrivent dans le cadre des accords bilatéraux négociés et conclus avec les pays d'Asie du sud-est dans le but de servir de base pour un futur accord interrégional entre l'ASEAN et l'UE. Des accords ont ainsi été conclus avec Singapour et le Vietnam et des négociations, pour l'heure suspendues, ont également été entamées avec la Thaïlande et la Malaisie.

PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENCE NÉERLANDAISE EN MATIÈRE DE POLITIQUE AGRICOLE ET DE PÊCHE : Les Pays-Bas, qui assurent la Présidence du Conseil de l'UE pour le premier semestre de 2016, ont présenté leur programme agricole. Les priorités seront concentrées sur la poursuite de la simplification de la mise en œuvre de la PAC, les mesures en faveur du développement des énergies renouvelables et l'agriculture biologique. Concernant le calendrier prévisionnel des réunions du Conseil, les autorités néerlandaises ont fixé la première réunion de l'année au 15 février. Au cours de cette réunion prévisionnelle, la Commission fera le point sur l'état des négociations commerciales internationales et présentera également une « plateforme de l'UE sur le bien-être animal ». La nouvelle Présidence a également donné le calendrier provisoire des futurs Conseils Agriculture. Pour le moment, un Conseil a été prévu pour le 14 mars sur l'utilisation des instruments financiers dans le secteur agricole et procéder à un échange de vues sur la simplification de la PAC. Le 11 et 12 avril, les ministres de l'Agriculture devraient faire un point sur l'évolution des marchés et des mesures de soutien en vigueur. En ce qui concerne la pêche, les Pays-Bas souhaitent que l'accent soit davantage mis

sur la durabilité, comme cela a été convenu dans le cadre de la réforme de la Politique de la pêche commune. Ainsi la définition d'engagements relatifs aux plans pluriannuels de gestion durable des ressources et la poursuite de la mise en œuvre de l'obligation de débarquer de toutes les captures dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire figurent au rang des priorités.

PROGRAMME DE LA PRESIDENCE NEERLANDAISE EN MATIERE DE POLITIQUE COMMERCIALE : Le programme de la Présidence néerlandaise publié le 6 janvier 2016 réserve une place importante à la politique Commerciale. L'une des priorités de la Présidence sera ainsi la conduite des négociations commerciales bilatérales de l'UE et en particulier la négociation du TTIP avec les Etats-Unis ainsi que la finalisation de l'accord conclu avec le Vietnam. La poursuite des négociations avec l'Inde et le MERCOSUR est, elle aussi, visée par ce programme. Les Pays-Bas entendent également travailler à l'adoption par le Conseil du mandat de négociation qui autorisera la Commission à moderniser les accords de libre-échange avec le Mexique et le Chili. La mise en œuvre du travail préparatoire en vue de la négociation d'accords de libre-échange avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande figure également à l'agenda de la nouvelle Présidence. Au plan multilatéral, la Présidence néerlandaise prévoit d'assurer le suivi et la concrétisation des accords partiels sur le volet agricole du cycle de Doha conclus à Nairobi le 19 décembre. Enfin, ce programme réserve une place importante à l'avancée des travaux préparatoire en vue du lancement des négociations sur le partenariat UE / Pays ACP prévu pour 2018, les accords de Cotonou prenant fin en 2020.

OUVERTURE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE RÈGLEMENT RELATIF AU CONTRÔLE DE LA PÊCHE PAR LA DG MARE : La Commission européenne a lancé, vendredi 18 décembre, une consultation publique sur le règlement de 2009 relatif au contrôle des activités de pêche. L'objectif est de recueillir l'avis des professionnels sur les effets du règlement sur la PCP, cinq ans après son entrée en vigueur. Le Règlement 1224/2009 relatif au contrôle de la pêche établit des régimes de contrôle au niveau de l'UE afin d'assurer le respect des règles de la PCP. Le texte introduit des modifications majeures par rapport à l'ancien système et vise à lutter contre les principaux problèmes de non-conformité. Plusieurs thèmes sont évoqués dans le questionnaire : la mise en place d'une approche globale et intégrée du contrôle de la pêche, la mise en place de procédures harmonisées de contrôle de la pêche, le rôle joué par l'agence européenne de contrôle des pêches dans l'élaboration de méthodes et de matériel de formation pour l'inspection des pêches ou l'harmonisation des activités de contrôle dans les États membres. La consultation publique est ouverte jusqu'au 13 mars 2016.

Ci-après, le lien vers le questionnaire : <https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/ad32cf8f-b5af-475d-9ff5-130f3e0a62fb?draftid=b89f7eb7-ddcb-4da0-a1fe-0b683ff884a5&surveylanguage=FR&serverEnv=&captchaBypass=false>

AGENDA DE LA SEMAINE DU 11 AU 15 JANVIER 2016

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	CONSEIL DE L'UE	MINISTÈRES FRANÇAIS
Lundi 11/01	<p><u>Commission Agriculture et développement rural</u></p> <p>Vote sur le texte convenu à l'issue des négociations interinstitutionnelles sur l'aide à la distribution de fruits et légumes, de bananes et de lait dans les établissements scolaires</p> <p>Échange de vues avec Martijn van Dam, ministre de l'agriculture, sur les priorités de la présidence néerlandaise du Conseil de l'Union européenne</p>			
Mardi 12/01				
Mercredi 13/01				
Jeudi 14/01	<p><u>Commission Développement Régional</u></p> <p>Échange de vues avec Ronald Plasterk, ministre de l'intérieur et des relations au sein du royaume, et Martijn van Dam, ministre de l'agriculture, sur les priorités de la présidence néerlandaise du Conseil</p> <p>Échange de vues avec Corina CREȚU, Commissaire chargée de la politique régionale</p> <p><u>Commission Pêche :</u></p> <p>Échange de vues avec Martijn VAN DAM, Ministre néerlandais de l'agriculture, Président en exercice du Conseil,</p>			

	sur les priorités de la présidence néerlandaise ; Présentation par la Commission sur les actes délégués et les actes d'exécution			
Vendredi 15/01				